

INFORMATION DES CANDIDATS SUR LE TRAITEMENT DE LEURS DONNÉES PERSONNELLES PAR UNICEF FRANCE

L'Association UNICEF France est attentive au **respect de la réglementation** relative à la **protection des données personnelles**, notamment en ce qui concerne **les candidats** à un poste au sein d'UNICEF France.

Dans le contexte de l'entrée en vigueur du **Règlement Général sur la Protection des Données** le 25 mai 2018, UNICEF France a souhaité formaliser ce **document d'information à l'attention des candidats** sur le traitement de leurs données personnelles.

UNICEF France s'engage à collecter et utiliser les données de manière **loyale, licite et transparente** au regard des personnes concernées.

1. QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE PERSONNELLE ET UN TRAITEMENT DE DONNÉE PERSONNELLE ?

Une **donnée personnelle** est une **information** se rapportant à une **personne physique** identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments spécifiques qui lui sont propres (nom, prénom, adresse, date de naissance, situation de famille, ...).

On entend par **traitement** de données personnelles toute **opération effectuée** sur des données personnelles, par exemple la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la modification, l'extraction, l'utilisation, la consultation, la transmission, la diffusion ou l'effacement de données personnelles.

2. POURQUOI COLLECTE-T-ON VOS DONNÉES PERSONNELLES ET DE QUELLE FAÇON ?

Des données personnelles concernant les candidats sont **collectées et traitées** par UNICEF France dans le cadre de la **procédure de recrutement**, notamment afin d'évaluer la capacité du candidat à occuper l'emploi proposé.

Ces données sont collectées directement **auprès du candidat** ou auprès de **tiers** (contrôle des références...).

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont prises pour **assurer la sécurité** et la **confidentialité** des données personnelles, notamment en limitant les personnes autorisées à y accéder et en évitant tout accès ou divulgation non autorisé ou leur destruction.

3. QUELLES SONT LES DONNÉES PERSONNELLES QUI PEUVENT ÊTRE RECUEILLIES ?

Afin de gérer les recrutements, UNICEF France collecte et traite les données personnelles suivantes :

- **Données d'identification** : nom, prénom, date de naissance, adresse, courriel, numéro de téléphone, adresses RS, photo
- **Vie professionnelle** : diplômes, formations, expériences professionnelles, compétences professionnelles, références (nom, prénom, poste, structure, courriel, téléphone) avec commentaires suite aux entretiens téléphoniques
- **Vie personnelle** : situation familiale, âge, centres d'intérêt
- **Données sensibles** : nationalité et Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) seulement si ces informations sont précisées dans le CV

4. QUELS SONT LES DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES ?

Les personnes suivantes peuvent être **destinataires** de tout ou partie des données personnelles concernant le candidat au sein d'UNICEF France :

- Le service Ressources Humaines
- Les responsables hiérarchiques du poste ouvert au recrutement
- Le Directeur Général et le Conseil d'Administration

Si UNICEF France mandate un prestataire de services intervenant dans le cadre du processus de recrutement (cabinet de recrutement), les candidatures non retenues seront supprimées dès la fin du recrutement.

5. COMBIEN DE TEMPS SONT CONSERVÉES VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Les données personnelles relatives aux candidats sont **conservées** pendant une durée qui n'excède pas **six mois**.

En cas de **recrutement** du candidat, les données personnelles communiquées dans le cadre de la procédure de recrutement seront conservées pendant sa **période d'emploi** au sein d'UNICEF France et au-delà, dans la limite des délais de prescription applicables.

En cas de **réponse négative** d'UNICEF France, le candidat pourra **demandeur la restitution** ou la **destruction** des données personnelles le concernant. Si le candidat ne demande pas la destruction de son dossier, les données personnelles seront **détruites** dans un délai de **six mois** à compter de la date de candidature à l'UNICEF France.

6. QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES ?

Le responsable de traitement en charge des traitements de données personnelles concernant les candidats est :

Raison sociale : COMITE FRANÇAIS POUR L'UNICEF

Adresse : 3 rue Duguay Trouin – 75006 Paris

Représentée par Adeline HAZAN, Présidente

UNICEF France a désigné un **Délégué à la Protection des Données**, qui est joignable à l'adresse suivante : dpo@unicef.fr

7. DROITS DES CANDIDATS

Les candidats peuvent exercer à tout moment les différents **droits prévus par la réglementation** en vigueur (droit d'accès aux données personnelles les concernant, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité, droit de donner des directives sur ses données personnelles après sa mort).

Ces droits peuvent être exercés auprès du **Délégué à la protection des données personnelles**, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Des réclamations peuvent être introduites auprès du représentant d'UNICEF France mentionné au paragraphe 4 ci-dessus ou directement auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL, 3 place de Fontenoy, 75007 Paris).